



COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DOSSIER de PRESSE

LE PRIX DES DROITS DE L'HOMME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Édition 2024



- 4** Mot de Monsieur le ministre
- 5** Mot du Président de la CNCDH
- 6** Le Prix des droits de l'Homme
- 7** Le thème de l'année 2024
- 9** Les lauréats
- 21** Les mentions spéciales

SOMMAIRE





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mot de **MONSIEUR LE MINISTRE**

En droit français, les droits de l'homme et du citoyen, inscrits au plus haut niveau de la hiérarchie des normes, sont pleinement intégrés à l'ordre juridique. Les juridictions françaises, judiciaire comme administrative, font quotidiennement application de normes et de principes à valeurs constitutionnelle ou conventionnelle résultant de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 et de la Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950.

Toutefois, nul n'ignore que, avant de devenir des normes de droit, les droits de l'homme ont d'abord fait l'objet de combats difficiles, courageux et visionnaires d'hommes et de femmes issus de la société civile. C'est cet engagement, porté partout dans le monde, par des personnes engagées, des associations, des organisations non gouvernementales, qu'entend honorer la République française en remettant chaque année, sous l'égide de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, le Prix des droits de l'homme.

En choisissant de mettre à l'honneur la protection des droits humains des personnes civiles dans toute situation liée à un conflit armé, son édition 2024 nous rappelle la force de ces combats en des temps tragiques, marqués par la violence des conflits, la fragilité de l'Etat de droit et la remise de principes que nous croyions durablement acquis. Alors que les logiques belliqueuses l'emportent sur l'esprit de concorde et de multilatéralisme, les populations civiles se trouvent trop souvent au cœur d'affrontements politiques et militaires, payés au prix d'une violence aveugle et déshumanisante.

Rien ne serait plus contraire au combat historique pour les droits de l'homme que le fatalisme ou l'esprit de résignation. Le 75^e anniversaire des Conventions de Genève sera pour la France l'occasion de rappeler dans toutes les enceintes internationales la nécessité de faire respecter le droit international humanitaire, partout et en toutes circonstances. Les cinq lauréats du Prix des droits de l'homme, ainsi que les quatre titulaires d'une mention spéciale, sont l'incarnation, chacun à leur manière, de cet esprit de Genève, qui réunit dans une même équation la paix, l'humanité et la justice. Dans un monde où, parfois, les repères vacillent, ces défenseurs des droits de l'homme tracent des chemins d'espoir pour l'humanité.

Puissent-ils, et à travers eux toutes celles et ceux qui sont engagés pour les progrès des droits humains, recevoir ces distinctions comme le témoignage de notre respect, de notre soutien et de notre reconnaissance.

Didier Migaud
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Mot, du PRÉSIDENT DE LA CNCDH



L'année 2024 marque le 75^e anniversaire de l'adoption des quatre Conventions de Genève de 1949. Ces Conventions sont la pierre angulaire du droit international humanitaire. Elles posent les règles fondamentales pour préserver la dignité humaine en période de conflits armés.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a souhaité se saisir de cette date anniversaire pour rappeler le rôle essentiel du droit international humanitaire (DIH) dans la protection des populations civiles touchées par les conflits armés. Un rappel crucial dans un monde polarisé où les conflits se multiplient, où de plus en plus de personnes civiles sont tuées et où de plus en plus de graves violations des droits humains sont dénoncées et documentées.

Il est fondamental de marteler que la dignité et les droits fondamentaux des personnes doivent être protégés et respectés en toutes circonstances. Le droit international humanitaire n'est ni une promesse ni une œuvre de charité, mais un corpus juridique qui engage toutes les parties au conflit à le respecter et tous les États du monde à le faire respecter. Comme les droits de l'Homme, le DIH est l'expression de valeurs humaines universellement partagées. Le respect des Conventions de Genève est le seul gage de la construction d'une paix durable.

Malheureusement, le DIH et les Conventions de Genève ne sont pas universellement respectés. Les Lauréats de l'édition 2024 du Prix des droits de l'homme de la République française viennent nous rappeler qu'il faut œuvrer sans relâche

pour assurer la protection des personnes civiles dans les conflits armés et pour garantir que le DIH soit mieux appliqué.

La société civile, les défenseurs des droits humains jouent un rôle essentiel dans la protection des droits fondamentaux et de la dignité humaine, y compris dans les situations de conflits armés.

Depuis plus de trente-cinq ans, avec le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité », la CNCDH met chaque année en lumière toutes ces personnes qui, tous les jours, parfois au péril de leur vie, s'engagent pour défendre la dignité humaine et la justice, pour rendre effectifs les droits et libertés fondamentaux.

À travers ce Prix remis à cinq lauréats, la République française met en lumière toutes celles et tous ceux, de tous âges, genres et identités, qui œuvrent de manière pacifique pour la défense des droits humains.

Il nous faut saluer le courage, l'abnégation, l'engagement de ces personnes et de ces groupes qui s'élèvent contre toutes les formes de violence pour créer des sociétés plus justes et qui œuvrent pour la paix.

Jean-Marie BURGUBURU
Président
de la Commission nationale consultative
des droits de l'homme

En bref

LE PRIX DES DROITS DE L'HOMME

Le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité »

Le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité » est décerné chaque année depuis 1988 par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

Le Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits humains, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, sans distinction de nationalité ou de frontière.

Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits humains dans le monde. Le Prix reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits.

La France entend ainsi mettre à l'honneur et encourager les acteurs de terrain. Les lauréats reçoivent une dotation de 14.000 euros pour soutenir la mise en oeuvre de leur projet. De plus, en vertu de la valeur protectrice du Prix, les lauréats et mentions spéciales, parfois menacés dans leur pays à cause de leur action en faveur des droits humains, sont placés sous la protection diplomatique des ambassades françaises à l'étranger.

Pour l'édition 2024, le Prix est remis aux lauréats par Monsieur Didier Migaud, Garde des Sceaux, ministre de la Justice et Monsieur Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH, lors d'une cérémonie organisée à Paris le 10 décembre 2024.



La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est

l'institution nationale française des droits de l'homme, accréditée auprès des Nations Unies. Institution collégiale et indépendante, la CNCDH a pour missions de conseiller les pouvoirs publics en matière de droits humains et de droit international humanitaire, de contrôler le respect par la France de ses engagements internationaux en la matière et de sensibiliser et former aux droits humains.

LE THEME DE L'ANNEE 2024

La protection des droits humains des personnes civiles dans toute situation liée à un conflit armé

L'année 2024 marque la célébration des 75 ans de l'adoption des Conventions de Genève adoptées en 1949. L'une d'elles vise spécifiquement la protection des personnes civiles dans les situations de conflits armés.

Les violations massives et/ou graves des droits des personnes civiles se trouvant dans des situations de conflits armés, qui se multiplient à l'échelle de la planète, frappent la conscience humaine.

Le droit international humanitaire n'est ni une promesse ni une œuvre de charité, mais un corpus juridique qui engage toutes les parties au conflit à le respecter et tous les États du monde à le faire respecter. De surcroît, le droit international des droits de l'homme reste applicable, même dans les situations de conflits armés.

Dans ces situations, les populations civiles peuvent être exposées à des violences physiques, au meurtre, aux violences sexuelles utilisées comme arme de guerre, à la famine, à l'obstruction de l'acheminement de l'aide humanitaire, à des déplacements forcés, à des disparitions forcées, à des risques sanitaires, à des destructions massives de leurs biens et de biens publics, à la

destruction du patrimoine culturel, à la désinformation, à des dommages environnementaux, etc.

Dans ce contexte, en qualité d'Institution nationale des droits de l'homme et dans le cadre de son mandat de Commission nationale de mise en oeuvre du droit international humanitaire, la Commission nationale consultative des droits de l'homme a décidé de récompenser par le Prix des droits de l'Homme 2024 des projets contribuant à la protection des droits humains des personnes civiles dans toute situation liée à un conflit armé.

LES

LAURÉATS

*du Prix des droits de l'Homme
de la République française*

Cameroun

MANDELA CENTER INTERNATIONAL

Présentation de l'association

Fondée en 2005 et établie au Cameroun, l'ONG Mandela Center International (MCI) œuvre pour la promotion et la défense des droits de l'Homme. Spécialisée dans l'assistance juridique aux victimes de violations des droits humains, MCI porte une attention particulière aux victimes de torture. Elle est membre actif du Réseau International contre la Torture.

Depuis 2016, l'ONG bénéficie d'un accès permanent à plusieurs prisons camerounaises, ce qui lui permet de mettre en œuvre son programme de surveillance, de documentation et d'assistance en faveur des personnes privées de liberté.

MCI a également développé une plateforme numérique appelée « MIANGO », mécanisme d'alerte, de protection et de sécurisation des victimes, qui permet d'assurer une veille en temps réel sur les violations des droits humains.

En 2019, Mandela Center International a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, renforçant ainsi son rôle et son influence sur la scène internationale.



“ Notre vision pour la défense des droits des personnes vulnérables est une motivation déjà ancienne. Nous ambitionnons de faire évoluer le champ du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, avec le défi de la protection des personnes civiles dans les situations de conflits armés avec le contexte bouleversant du Cameroun, de la République centrafricaine et du Soudan, caractérisé par une impunité généralisée et l'absence de recours efficaces pour des millions de victimes de graves violations des droits de l'Homme.

Ce Prix marque un premier pas vers la reconstruction physique et psychique ainsi que vers la justice, en visant les auteurs de violences. Il incarne l'espoir pour des centaines de milliers de femmes victimes de violences sexuelles utilisées comme arme de guerre, pour des enfants privés d'éducation depuis une décennie, pour des personnes handicapées ou touchées par des armes meurtrières.

”

CONTACT

www.mandelacenterinternational.org



CenterMandela



ONG INTERNATIONALE MANDELA CENTER

Présentation du projet

Le Cameroun est confronté à deux conflits armés : une crise séparatiste dans les régions anglophones, où des groupes rebelles luttent pour l'indépendance, et une lutte contre Boko Haram dans le nord. Le Cameroun est en outre touché par le conflit en République centrafricaine. Ces conflits ont causé des milliers de morts, des déplacements massifs de population. De nombreux cas de torture sont en outre signalés.

Ce projet a pour objectif de **documenter les violations graves des droits humains et de faciliter l'accès à la justice pour les victimes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et en République centrafricaine**. Le projet inclut des ateliers de **renforcement des capacités** pour 60 organisations de la société civile, des victimes et des acteurs de la chaîne pénale ; des formations à l'attention de juristes, médecins légistes, psychologues et psychiatres pour améliorer la documentation, la réparation et l'identification des cas de torture. Le projet aboutira à la **création de réseaux de cliniciens et de défenseurs des droits humains pour soutenir les victimes et prévenir les actes de torture**. Des actions de **plaidoyer** seront par ailleurs menées auprès des autorités locales pour renforcer la lutte contre l'impunité.



Mot du jury

Le Jury a tenu à récompenser le projet porté par le Mandela Center International car il permet d'impliquer l'ensemble des parties prenantes du système juridique afin d'avoir un véritable impact pour les victimes. Le jury a de plus apprécié le réalisme du projet au regard des capacités de l'ONG, qui s'appuie sur une plateforme en ligne déjà existante et prévoit des ateliers bien construits.

Haïti

ORGANISATION DES CITOYENS POUR UNE NOUVELLE HAÏTI

Présentation de l'association

Fondée en 2013 par Camille OCCIUS, avec le soutien d'un groupe de citoyens engagés, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH) œuvre pour la **défense des droits humains**, la **promotion d'une culture de non-violence et de paix**, ainsi que pour la **transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques**.

L'action de l'OCNH s'articule autour de **trois axes principaux**. D'abord, elle s'engage pour la **bonne gouvernance** à travers des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer visant à lutter contre la corruption et à renforcer la gouvernance dans les domaines judiciaire, électoral et environnemental. Ensuite, elle intervient sur le **droit à l'identité**, notamment en documentant les obstacles rencontrés par les personnes déplacées pour accéder aux services d'état civil. Enfin, l'OCNH combat les **violences de genre** en menant des actions de sensibilisation, de documentation, et en offrant un soutien psychosocial et juridique aux victimes.

L'organisation se positionne ainsi comme un acteur clé dans la promotion des droits humains et la construction d'une société plus juste et équitable en Haïti.



“

En Haïti, les droits humains sont gravement menacés par une instabilité socio-politique croissante, une insécurité sans précédent, et des violences orchestrées par des groupes armés. En 2024, environ 300 000 femmes et filles ont été déplacées, ces dernières sont exposées et/ou victimes à toutes les formes de violence de genre dans les camps déplacés internes. Cette réalité tragique a nourri notre détermination à agir pour apporter une réponse adaptée aux femmes et aux filles haïtiennes.

Recevoir le Prix des droits de l'Homme de la République française est une immense reconnaissance de nos efforts. Ce prix nous offre une opportunité unique de mettre en lumière les réalités terribles auxquelles sont confrontées les femmes et les filles déplacées en Haïti. Il s'agit également d'une source de motivation pour notre équipe et un hommage aux bénéficiaires de nos actions, qui, malgré les traumatismes et les privations, continuent de rêver et de se battre pour un avenir meilleur.

”

CONTACT

www.ocnhhaiti.org



OCNH_Haiti



Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti - OCNH

Présentation du projet

En Haïti, la montée en puissance des gangs armés et l'instabilité politique alimentent une insécurité généralisée. Selon les Nations Unies, **578 074 personnes étaient déplacées internes en 2024, dont 310 000 femmes et filles et 180 000 enfants**. Ces populations vivent dans des **conditions précaires** (manque d'hygiène, manque d'eau potable et de nourriture, absence de logements adéquats et accès limité aux soins médicaux). **Les violences sexuelles constituent une préoccupation majeure**, particulièrement pour les femmes et les filles déplacées, exposées à des **risques accrus de viols et d'agressions dans les camps**. Les gangs armés utilisent également le viol comme une arme de terreur.

Pour répondre à cette crise, le projet récompensé prévoit la **création d'un centre d'accueil offrant un hébergement temporaire à 850 déplacés internes**. Ce centre proposera des services d'accompagnement psychosocial, des soins médicaux et une assistance financière pour favoriser la relocalisation durable des bénéficiaires. L'ONG espère ainsi améliorer la santé mentale et physique des personnes, réduire les risques de violences sexuelles pour les femmes et les filles, et faciliter leur réintégration au sein des communautés.



Mot du jury

Le jury a été sensible à la détermination des membres de l'association OCNH qui, malgré un contexte très difficile, poursuivent leur action en faveur des populations vulnérables, en particulier les femmes et les filles victimes de violences sexuelles. Le jury a en outre apprécié le réalisme du projet proposé, qui répond de manière concrète aux besoins urgents des déplacés internes, et qui leur apporte un accompagnement complet (protection, soins psychosociaux, médicaux et assistance à la relocalisation).

Présentation de l'organisation

Fondée en 2002, la Société des droits de l'homme Ezgulik est la **seule organisation indépendante dédiée aux droits humains officiellement enregistrée en République d'Ouzbékistan**. Forte de 200 membres, elle est présente dans les 14 régions du pays.

L'organisation concentre ses efforts sur la **défense et la promotion des droits civils et politiques**. Elle mène des activités de **recherche, de plaidoyer et d'éducation** sur des thématiques clés telles que le droit à une justice équitable, la lutte contre la torture et la réforme des forces de l'ordre en Ouzbékistan.

Chaque année, Ezgulik publie un rapport analysant la situation des droits de l'Homme dans le pays. Dans l'édition 2023, l'ONG a porté une attention particulière à la liberté d'expression et le pluralisme, la liberté de religion, la justice, la prévention de la torture et l'égalité de genre, mettant en lumière les progrès réalisés et les défis à relever.



L'humanité emprunte un chemin difficile et compliqué. La question la plus urgente à cet égard concerne sans aucun doute les valeurs des droits de l'Homme. Nous sommes venus sur le terrain pour défendre ces valeurs universelles.

Les droits de l'Homme ne peuvent pas être des instruments politiques entre les mains de dictateurs. Rien ne justifie la violation des droits de l'Homme. Personne n'a le droit de faire du commerce des droits de l'Homme. Dans la crise actuelle des droits de l'Homme, notre voix doit être entendue partout dans le monde.

Le Prix des droits de l'Homme est pour nous un grand honneur et une immense motivation. À l'heure où les droits de l'Homme sont au bord d'une crise dans le monde, ce Prix représente pour nous une grande source d'inspiration. Il renforce la confiance en soi des militants de notre société et nous inspire profondément.



Présentation du projet

L'enrôlement forcé des travailleurs migrants, en particulier ceux originaires d'Asie centrale, dont de nombreux Ouzbeks, dans l'armée russe a pris de l'ampleur depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces migrants, souvent détenus, sont parfois contraints de rejoindre l'armée en échange d'une procédure simplifiée pour obtenir la citoyenneté russe. Si certains choisissent de s'engager volontairement pour un an de service, de nombreux autres, notamment des prisonniers, sont **recrutés sous la contrainte**.

Dans ce contexte, l'organisation Ezgulik prévoit d'organiser des **séminaires de sensibilisation pour lutter contre l'enrôlement forcé des travailleurs et prisonniers ouzbeks dans l'armée russe**. Ces séminaires viseront à expliquer les principes des conventions internationales, comme la Convention de 1989 interdisant le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires, ainsi que le code pénal ouzbek, qui interdit à ses ressortissants de s'engager dans une armée étrangère. Les séminaires se dérouleront **dans les 14 régions de l'Ouzbékistan** et s'adresseront en particulier aux **familles d'Ouzbeks vivant en Russie, afin de les informer sur leurs droits**.



Mot du jury

Le jury salue le travail remarquable de l'association Ezgulik, solidement établie et reconnue en Ouzbékistan, pour ses actions de défense des droits humains. Le jury a été particulièrement sensible à l'ampleur et à la pertinence de son projet, qui s'attaque à la problématique alarmante de l'enrôlement forcé de travailleurs migrants et prisonniers ouzbeks dans l'armée russe, une initiative essentielle et porteuse d'espoir.

Colombie

LUDIRLENA PÉREZ CARVAJAL

Présentation

Ludirlena Pérez Carvajal est une militante colombienne engagée pour les droits des femmes, particulièrement impliquée dans la lutte contre les violences sexuelles en Colombie, notamment dans le cadre du conflit armé. Survivante de violences sexuelles qu'elle a subies durant son adolescence de la part de membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), elle fonde en 2009, avec deux autres survivantes, l'organisation **Asociación de Mujeres Víctimas del Conflicto Gestionando Paz**. Cette organisation offre un soutien juridique, psychologique, social et médical aux victimes de violences sexuelles dans le département de Caldas, avec une attention particulière aux enfants résultant de ces violences.

Ludirlena Pérez Carvajal est devenue la porte-voix des victimes de violences sexuelles à l'échelle nationale, incitant ces dernières à briser le silence. Elle mène des campagnes de plaidoyer auprès du gouvernement pour améliorer la protection, la prévention et l'effectivité des sanctions et réparations concernant ces violences.

Son engagement a été récompensé par le prix Cafam des femmes en 2019 et le prix Confa Caldas pour les femmes en 2018.



“ *Gestionando Paz est née pour prévenir les violences sexistes, exiger justice et réparation, et réclamer un engagement gouvernemental pour que les corps des femmes ne soient plus des armes de guerre. Nous luttons contre la douleur et l'abandon que subissent des milliers de femmes en Colombie, convaincues qu'elles méritent de vivre sans peur d'être violées ou assassinées.*

Ce prix incarne la justice réparatrice et la nécessité d'une réparation rapide pour les victimes de violences sexuelles. En mettant en lumière notre réalité, il l'inscrit dans une sphère politique de grande envergure, appelant à une reconnaissance profonde, à un engagement concret et à des actions pour transformer cette réalité et honorer la dignité des survivantes.

”

CONTACT



Ludirlena Pérez Carvajal

Mujeres Víctimas Gestionando Paz



Ludirlena Pérez Carvajal

Présentation du projet

Le projet « Mi vida, mi gestión », vise à **accompagner les femmes et les personnes LGBTQI+ victimes de violences sexuelles dans le département de Caldas.**

Ce projet se décline en plusieurs pans :

- Proposer un **accompagnement multidimensionnel**, renforçant les capacités des survivants ;
- Organiser des **ateliers avec des professionnels du droit** pour documenter les violences sexuelles et transmettre ces informations à la Juridiction spéciale pour la Paix de Bogotá ;
- Mener des **actions de plaidoyer auprès du gouvernement colombien**, axé sur la prise en charge des maladies sexuellement transmissibles liées aux violences sexuelles. Le projet se donne pour objectif d'influencer le gouvernement afin d'améliorer la prise en charge des victimes de violences sexuelles et des enfants nés de ces actes ;
- **Sensibiliser le grand public** : des ateliers d'expressions artistiques seront organisés, produisant des fresques identitaires et des peintures murales mobiles. Ces oeuvres seront partagées avec le public des municipalités de Caldas, afin de sensibiliser aux violences basées sur le genre et de contribuer à un travail de mémoire.



Mot du jury

La mobilisation sans faille et le courage de Ludirlena Pérez Carvajal, à travers son association Gestiónando Paz, ont impressionné le jury de la CNCDH. Les membres ont en outre été sensibles à la structuration du projet qui vise, au-delà de la défense des droits des femmes et des filles, à renforcer la participation des femmes dans les processus de paix, en les rendant actrices de la justice et de la réconciliation.

Présentation

César (pseudonyme) est un ancien photographe, militaire légiste pour la police militaire du régime syrien. Il s'est engagé dans la dénonciation des violations des droits humains et des crimes contre l'humanité commis par le régime syrien après sa défection en 2013.

À partir de la révolution syrienne de 2011, César est chargé de photographier les corps entassés dans une morgue militaire à Damas. Il apprend que ces corps appartiennent à des personnes arrêtées, torturées puis tuées dans les centres de détention syriens. **En 2013, il fuit le pays avec plus de 11 000 photos documentant ces crimes.**

Depuis, César a **partagé ces images pour exposer les atrocités du régime syrien**. Ces photos ont donné lieu à des **expositions**, d'un **livre** « Opération César » de Garance Le Caisne, des **rapports et des films**, tels que « If the Dead Could Speak » de Human Rights Watch en 2016.

César a également **témoigné devant le Congrès américain, la Chambre des communes du Royaume-Uni et le Parlement européen et devant le Congrès américain**, contribuant à l'adoption de la loi « César » aux États-Unis en 2019. Cette loi impose des sanctions contre le régime de Bachar al-Assad et toute entité soutenant le gouvernement syrien.

En 2017, César a été récompensé par le Prix Nuremberg pour les droits de l'homme en Allemagne.



“ J’ai été terrifié par les scènes douloureuses et horribles que nous avons vues sur les corps des victimes. J’ai décidé de quitter ce régime criminel qui tue son peuple. Mais en même temps, j’ai pris la décision très dangeureuse de rester à mon travail afin de rassembler le plus grand nombre de photos et de documents tenant le régime syrien entièrement responsable de la torture et du meurtre de milliers de personnes dans les prisons syriennes, et de faire sortir ces photos et preuves clandestinement de la Syrie.

Mon témoignage a grandement aidé, en plus des efforts et du soutien de certains avocats syriens et européens fidèles, à assister les familles des victimes à déposer des procès judiciaires devant les tribunaux européens contre des responsables de la sécurité, des militaires et des hauts responsables du régime syrien qui ont participé à la torture et au meurtre de milliers de détenus.

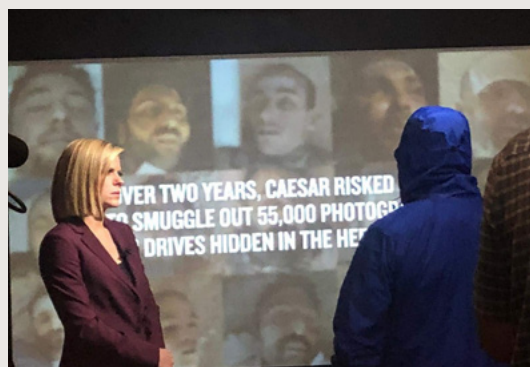
Le temps de l’impunité est révolu grâce aux personnes libres et honorables dans le monde qui soutiennent encore la vérité.”

Présentation du projet

César continue de s'investir pleinement dans la documentation des crimes commis par le régime syrien et dans la poursuite des responsables de ces violations des droits de l'Homme.

Il met son expertise au service de plusieurs organisations syriennes et internationales de défense des droits humains, en apportant son soutien bénévole pour que les violations soient toujours documentées et connues du public. Il œuvre également pour faire progresser les procédures judiciaires, en **intensifiant son accompagnement auprès des familles des victimes**. Son objectif est de renforcer leur accès à la justice et de les aider dans leurs démarches légales pour obtenir des réparations, tout en assurant la visibilité des crimes du régime syrien sur la scène internationale.

Par son engagement, César cherche à garantir que les victimes de ces violations ne soient pas oubliées et à favoriser une véritable justice pour les victimes.



Mot du jury

Le jury, à travers cette nomination, souhaite reconnaître l'importance du travail accompli par César et son courage, malgré les risques considérables pour sa sécurité personnelle. Son engagement a eu et a encore un impact significatif au niveau international, en contribuant à la visibilité des crimes du régime syrien et à la poursuite des auteurs de violations des droits humains.

LES

MENTIONS SPÉCIALES

*du Prix des droits de l'Homme
de la République française*




CÉLINE BARDET

Céline Bardet est juriste et enquêtrice criminelle internationale, spécialisée dans les crimes de guerre, les crimes internationaux et la justice post-conflit. Elle intervient dans des zones de crise et de conflit, collectant des preuves et documentant les violations des droits humains. En 2014, elle fonde l'ONG We Are NOT Weapons of War (WWoW), dédiée à la lutte contre les violences sexuelles utilisées comme arme de guerre. L'organisation soutient les survivantes, mène des enquêtes et plaide pour la responsabilité des auteurs de ces crimes, tout en sensibilisant la communauté internationale à la gravité de ces violences.

Grâce à son travail, Céline Bardet œuvre pour la reconnaissance et la sanction de ces crimes dans les juridictions internationales, et milite pour une justice qui protège les droits des femmes et des enfants dans les zones de conflit.


 wearenotweaponsofwar
CelineBardet

 NotAWeaponOfwar
CelineBardet

 We are NOT Weapons of War
Céline Bardet

www.notaweaponofwar.org/



 Armenia Peace Initiative API

 ArmeniaPeace

 API Armenia Peace Initiative


www.armeniapeace.org


ARMENIA PEACE INITIATIVE

Armenia Peace Initiative (API) a été fondée en avril 2020 par Taline Papazian, enseignante et chercheuse en science politique spécialisée dans le conflit du Haut-Karabakh, en Arménie, quelques mois avant la guerre des 44 jours.

Le projet récompensé vise à former des populations civiles aux premiers secours, notamment sur les personnes blessées dans le cadre de conflits (selon un protocole de l'OTAN). Le projet sera tout d'abord déployé pour les civils volontaires ainsi que les personnels médicaux et de sauvetage dans la région du Tavush, située à la frontière de l'Azerbaïdjan.



 sosmedfrance

 SOSMedFrance

 sosmediterranee_france

 SOS Mediterranee France

www.sosmediterranee.fr

SOS MÉDITERRANÉE

SOS Méditerranée est une organisation humanitaire de sauvetage en mer fondée en 2015 par un groupe de citoyens engagés, dans le but de répondre à la tragédie des naufrages qui se multiplient en Méditerranée. L'association se consacre à trois missions principales : sauver des vies en mer en conformité avec le droit international, offrir des soins médicaux et psychologiques d'urgence aux rescapés, et mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour attirer l'attention sur la crise humanitaire qui se déroule en mer Méditerranée. Depuis sa création, SOS Méditerranée a secouru des milliers de personnes provenant de 44 pays différents, dont beaucoup fuient des conflits armés, des persécutions et des situations de violence.



www.avocatssansfrontieres-france.org/

-  [avocats-sans-frontieres-france](#)
-  [ASFFrance](#)
-  [ASFFrance](#)
-  [SEMAUkraine](#)

AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE EN PARTENARIAT AVEC SEMA UKRAINE

Depuis l'agression russe contre l'Ukraine en février 2022, des milliers de civils ont été victimes de crimes de guerre, largement documentés par la justice ukrainienne et des organisations internationales. Cependant, les poursuites judiciaires restent compliquées en raison des combats, de la déstabilisation du système judiciaire et des déplacements massifs.



Le projet d'Avocats sans Frontières France et duréseau ukrainien SEMA, vise à renforcer la participation des civils dans les procédures judiciaires, en formant des avocats, en les soutenant dans les procès pour crimes de guerre, et en coordonnant la lutte contre l'impunité. Un partenariat mettra particulièrement l'accent sur les violences sexuelles et sexistes subies par les femmes ukrainiennes dans le cadre du conflit.



SAH TERRENCE ANIMBOM

Sah Terrence Animbom est un journaliste camerounais engagé dans la promotion des droits de l'Homme, avec un intérêt particulier pour la crise anglophone et les enjeux liés à la protection des enfants et aux violences basées sur le genre. Il est président de la plateforme Médias et Démocratie au Cameroun.

Son projet a pour objectif de documenter les violations des droits de l'Homme dans les régions du Cameroun touchées par les conflits armés avec deux axes : former aux techniques de documentation des violations des acteurs locaux des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (journalistes, blogueurs, influenceurs et défenseurs des droits humains) et créer une base de données sécurisée pour assurer un suivi rigoureux des violations observées.

-  [SAnimbom](#)
-  [sahterrence](#)



COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.cncdh.fr

